

Numéro	CFVU/2025-10-14/08
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	03-11-2025
Date de mise en ligne sur intranet (externe)	03/11/2025
Date de transmission au Recteur	03/11/2025

**Commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne**

**Délibération du 14 octobre 2025 portant avis sur la convention de partenariat relative
aux classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) entre l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne et le lycée Marie-Curie de Sceaux**

La COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2, L. 712-6, L. 712-6-1, L. 612-3, D. 612-29 et D. 612-29-1 ;

Vu l'arrêté du 19 avril 2019 modifié relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment leur article 23 ;

Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment son article 46 ;

Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Après en avoir délibéré,

ÉMET UN AVIS FAVORABLE sur la convention de partenariat relative aux classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) entre l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le lycée Marie-Curie de Sceaux, ci-après annexée.

Délibération CFVU/2025-10-14/08	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	40
Nombre de membres présents ou représentés	34
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	32
Nombre de contre	2
Nombre d'abstentions	0

Paris, le 17 octobre 2025

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.

CONVENTION CPGE

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Lycée Marie-Curie

Période 2025-2030, contrat 2025-2029

La présente convention a pour but de présenter les objectifs et les modalités du partenariat entre :

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sise 12, place du Panthéon 75231 Paris cedex 05, représentée par sa Présidente, Madame Christine Neau-Leduc, ci-après dénommée « l'université Paris 1 »

et

Le lycée Marie-Curie, sis 1, rue Constant Pilate, 92330 Sceaux, représenté par son Proviseur, Madame Pascale Pommat.

ARTICLE 1

L'objectif de ce partenariat est de permettre, grâce à des horaires et des conditions d'études aménagées par la présente convention, à des étudiants sélectionnés d'être diplômés des deux premières années de licence d'économie (UFR 02) de l'université Paris 1 et de suivre parallèlement les enseignements de la classe préparatoire D2 du lycée Marie-Curie visant à les préparer aux épreuves du concours d'entrée au département de sciences économiques de l'école normale supérieure (ENS) Paris-Saclay (CPGE ENS D2) (épreuves et programmes du Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche N°38 14/10/21).

Les articles ci-dessous déterminent les modalités de ce partenariat.

ARTICLE 2

Les étudiants sont inscrits à la fois en première ou deuxième année de licence d'économie (UFR 02) parcours « International track » de l'université Paris 1 et en CPGE ENS D2 au lycée Marie-Curie. Pour l'année 2025-2026, les étudiants de deuxième année seront inscrits en licence d'économie et suivront le cursus défini par la convention précédente.

ARTICLE 3

Pour chacune des deux années du premier cycle, l'université Paris 1 réserve un groupe de travaux dirigés (si les effectifs de la CPGE sont de 35 étudiants ou moins) ou de deux groupes (si les effectifs de la CPGE dépassent les 35 étudiants) pour l'accueil des élèves des classes préparatoires du lycée Marie-Curie.

Dans la mesure du possible ces groupes de TD seront positionnés à proximité des cours magistraux et/ou regroupés afin de libérer des demi-journées et d'ainsi faciliter la réalisation des emplois du temps.

ARTICLE 4

Dans le cadre de ce contingent de places, les élèves admis en première année des classes préparatoires à l'ENS Paris-Saclay selon les procédures propres à ces sections ne seront pas soumis aux conditions générales d'origine géographique et de préinscription télématique fixées pour l'ensemble des candidats et seront inscrits selon les modalités particulières simplifiées énoncées suivantes : la liste des admis définitifs arrêtée par le lycée après les résultats du second groupe du baccalauréat sera adressée au service des inscriptions administratives de l'université qui inscrira les élèves selon les modalités les plus commodes, entre le jour de la rentrée scolaire et le 15 octobre, en accord avec le Proviseur du lycée ou avec un des enseignants responsables de ces classes préparatoires .

ARTICLE 5

Les enseignements sont dispensés conjointement par la Faculté d'économie (UFR 02) conformément aux programmes des enseignements de licence 1 et 2 de l'université Paris 1 et par le lycée Marie-Curie conformément aux programmes des CPGE ENS D2 définis au Bulletin Officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche N°38 14/10/21. Les modalités de répartition des enseignements entre l'université et la CPGE ENS D2 sont définies en annexe.

ARTICLE 6

Les notes obtenues dans les enseignements en CPGE seront prises en considération et comptabilisées, selon le cas, dans les résultats de première ou de deuxième année de licence. L'UFR 02 organisera la session de rattrapage uniquement pour les matières définies en annexe à valider au sein de l'université Paris 1. Pour les matières dont les étudiants sont dispensés pour suivre les enseignements de classe préparatoire, ce sera à la CPGE d'organiser les épreuves de rattrapage.

ARTICLE 7

Le Proviseur du lycée Marie-Curie et/ou un des enseignants responsables communiquera ces notes au Directeur de l'UFR 02, ou à ses services, selon le calendrier fixé par l'université.

ARTICLE 8

Toute modification proposée par l'une des parties se fera en concertation et avec l'accord de l'autre partie.

ARTICLE 9

Le lycée Marie-Curie s'engage à transmettre, dès qu'il en a connaissance, les dates des différentes épreuves du concours d'entrée à l'école normale supérieure Paris-Saclay, ainsi que

des concours spécifiquement ouverts aux étudiants des CPGE ENS D2. Les étudiants seront autorisés d'absence pour participer aux épreuves du concours sur présentation de leur convocation.

ARTICLE 10

La présente convention est conclue pour la durée du contrat quinquennal 2025-2029, soit la période 2025-2030. Elle sera mise en place graduellement. Pour l'année 2025-2026, elle ne concernera que les étudiants inscrits en licence 1, les étudiants de licence 2 restant soumis à la convention précédente. Elle couvrira tous les étudiants à partir de l'année 2026-2027.

ARTICLE 11

La présente convention sera ratifiée par le conseil d'administration de l'université et par le conseil d'administration du lycée Marie-Curie en application des dispositions légales et réglementaires.

ARTICLE 12

Il pourra être mis fin au présent partenariat à l'initiative de l'une ou l'autre partie. La dénonciation de la présente convention intervient par courrier recommandé avec accusé de réception, dans un délai qui ne peut être inférieur à 4 mois avant la date de la prochaine rentrée universitaire.

Le cas échéant, les parties renoncent à engager toute action préjudicielle visant à l'attribution de dommages et intérêts.

Toutefois, les deux établissements prennent l'engagement de conduire à son terme le cycle de formation en cours.

ARTICLE 13

Si des difficultés surviennent à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. En cas de désaccord persistant, les parties porteront le litige devant le Tribunal administratif de Paris.

Fait à Paris, le

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le Proviseur du lycée Marie-Curie

Christine Neau-Leduc

Pascale Pommat

**Annexe : modalités de répartition et correspondance des enseignements entre l'UFR d'économie (UFR02) de l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne et la CPGE Ens D2 du lycée Marie-Curie**

Semestre 1 :

Unités d'enseignement	Intitulés des cours Licence	Intitulés des cours CPGE ENS D2	Enseignement assuré par :	ECTS
UE 1 : Approche analytique	<i>Introduction to Economics</i>	Analyse Macroéconomique	UFR d'Économie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	6
	<i>Economic History</i>	Histoire des faits économique et sociaux	UFR d'Économie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	4
UE 2 : Approche thématique	<i>Topics in Economics</i>	Analyse Macroéconomique	UFR d'Économie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	5
UE3 : Outils quantitatifs	<i>Mathematics: Initiation to Economic Modelling</i>	Mathématiques et statistiques	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	6
	<i>Descriptive Statistics</i>	Mathématiques et statistiques	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	6
UE4 : Mineures/Ouvertures et langues	Mineure	Histoire des faits économique et sociaux	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	2
	Langue vivante	Langue vivante	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	1
		Total crédits		30

Semestre 2 :

Unités d'enseignement	Intitulés des cours Licence	Intitulés des cours CPGE ENS D2	Enseignement assuré par :	ECTS
UE 1 : Approche analytique	<i>European National Accounts</i>	Analyse Macroéconomique	UFR d'Économie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	4
	<i>Microeconomics I: the producer and the consumer</i>	Analyse Microéconomique	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	4
	<i>Comparative Economic Theories: Value and Distribution</i>	Analyse Macroéconomique	UFR d'Économie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	4
UE 2 : Approche thématique	<i>International Economics : Introduction</i>	Analyse Macroéconomique	UFR d'Économie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	3
	<i>Social Protection</i>	Analyse Macroéconomique	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	4
UE3 : Outils quantitatifs	<i>Mathematics for Economists (2)</i>	Mathématiques et statistiques	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	4
UE4 : Mineures/Ouvertures et langues	Mineure	Histoire des faits économique et sociaux	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	2
	Langue vivante	Langue vivante	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	1
UE5 : Méthodes et professionnalisation	<i>Digital Skills (Pix)</i>	Pix	UFR d'Économie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	2
	<i>Written and oral skills in English</i>	Méthodologie et culture générale	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	2
Total crédits				30

Semestre 3 :

Unités d'enseignement	Intitulé des cours Licence	Intitulé des cours CPGE ENS D2	Enseignement assuré par :	ECTS
UE 1 : Approche analytique	<i>Macroeconomics : closed economy</i>	Analyse Macroéconomique	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	4
	<i>Microeconomics: Competitive equilibrium and market failures</i>	Analyse Microéconomique	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	4
	<i>Introduction to Economic Epistemology</i>	Histoire des faits économique et sociaux	UFR d'Économie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	3
UE 2 : Approche thématique	<i>Taxation and Fiscal Economics</i>	Analyse Macroéconomique	UFR d'Économie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	4
	<i>Monetary and Financial Economics</i>	Analyse Macroéconomique	UFR d'Économie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	4
UE3 : Outils quantitatifs	<i>Mathematics: Matrix calculation and optimisation</i>	Mathématiques et statistiques	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	4
	<i>Statistics : probability</i>	Mathématiques et statistiques	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	4
UE4 : Mineures/Ouvertures et langues	Mineure	Histoire des faits économique et sociaux	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	2
	Langue vivante	Langue vivante	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	1
Total crédits				30

Semestre 4 :

Unités d'enseignement	Intitulé des cours Licence	Intitulé des cours CPGE ENS D2	Enseignement assuré par :	ECTS
UE 1 : Approche analytique	<i>Macroeconomics: Open Economy</i>	Analyse Macroéconomique	UFR d'Économie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	4
	<i>Microeconomics: Market structure and firms' strategies</i>	Analyse Microéconomique	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	4
	<i>Comparative Economic Theories : Growth and Crises</i>	Analyse Macroéconomique	UFR d'Économie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	4
UE 2 : Approche thématique	<i>European Economics and Policies</i>	Analyse Macroéconomique	UFR d'Économie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	4
UE3 : Outils quantitatifs	<i>Probability and Statistics</i>	Mathématiques et statistiques	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	4
	<i>Mathematics: Matrix calculation and optimisation (2)</i>	Mathématiques et statistiques	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	4
UE4 : Mineures/Ouvertures et langues	Mineure	Histoire des faits économique et sociaux	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	2
	Langue vivante	Langue vivante	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	1
UE5 : Méthodes et professionnalisation	<i>Writing in English: Economic Dissertation and Data</i>	Méthodologie et culture générale	CPGE Ens D2 du Lycée Marie Curie	3
Total crédits				30